

Avis d'Appel d'Offres ouvert sur offres de prix N° 83/DA/2019 – en deux lots (Séance publique)

Le lundi 04 novembre 2019 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Achats de Bank Al-Maghrib à Hay Ryad à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres concernant la réalisation des études techniques et suivi des travaux de mise à niveau de divers sites de Bank Al-Maghrib en deux lots :

- **Lot n°1** : Etude et suivi des travaux de mise à niveau du centre de vacances de Bank Al-Maghrib à Marrakech.
- **Lot n°2** : Diagnostic, étude et suivi des travaux de mise à niveau de l'agence de Bank Al-Maghrib à Taza.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Achats, Service Gestion Administrative des Marchés, sise Avenue Annakhil, Hay Ryad, Rabat. Il peut être transmis aux concurrents qui le demandent (Email : bkam.ao@bkam.ma).

L'estimation du coût des prestations établie par la Banque ainsi que le montant du cautionnement provisoire pour chaque lot, sont les suivants :

N° du Lot	Estimation (en DH TTC)	Cautionnement provisoire (en DH)
1	500 000,00	7 500,00 (sept mille cinq cent dirhams)
2	200 000,00	3 000,00 (trois mille dirhams)

Il est prévu une visite des lieux, vivement recommandée, selon le calendrier suivant :

SITE	ADRESSE	Date et heure de visite
Agence TAZA	Boulevard Med V, Taza	Lundi 21 octobre 2019 à 11h30
Centre de vacances TARGA	Gueliz-marrakech, route targa, Marrakech	Mercredi 23 octobre 2019 à 11h00
Villa V10 à la Palmeraie	Les jardins de la palmeraie porte n° 3, Marrakech	Mercredi 23 octobre 2019 à 14h30

Les concurrents doivent disposer du certificat d'agrément « D14 » délivré par le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 28,30 et 32 du règlement des achats de la Banque.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis auprès de la Direction Achats à l'adresse précitée ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4, 6 et 8 du règlement de la consultation.